

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil Economique, Social et Environnemental rend public son diagnostic sur les droits humains fondamentaux dans les provinces du sud du Royaume

Dans le cadre de la préparation du nouveau modèle de développement régional pour les provinces du sud, le CESE vient de rendre publique la synthèse du rapport d'étape relatif à l'effectivité des droits humains fondamentaux, économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans les provinces du sud.

Ce rapport comprend un « état des lieux » du développement humain dans les trois régions du sud à partir de normes universelles et de principes opposables, tels que définis par le référentiel de la Charte sociale adoptée par le CESE en novembre 2011 et par l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires de la Francophonie en décembre 2012.

Ce diagnostic a été établi sur la base d'une démarche participative fondée sur des constats, des points de vue et d'avis d'acteurs et forces vives des provinces du sud que le CESE a rencontrés dans le cadre de plusieurs réunions, auditions et ateliers de travail organisés à Rabat et dans les provinces du sud.

Le rapport souligne les **transformationns considerables**, sous l'impulsion de l'Etat, de la société de ces provinces depuis leur décolonisation, ainsi que **les insuffisances et les limites** qui appellent à des **réformes profondes en matière de gouvernance des politiques publiques** et à **des changements de comportement des acteurs**.

En effet, des avancées substantielles ont été réalisées sur les plans du bien-être social, de la réduction de la pauvreté et des inégalités dépassant souvent la moyenne nationale. De même, de nombreux acquis se sont renforcés dans les domaines de la sécurité, l'espérance de vie, la généralisation de l'enseignement, l'accès aux services publics de base et le logement.

Toutefois, des points faibles demeurent. Ils concernent le fort taux de chômage, la faiblesse du secteur privé, l'absence de système d'incitation à l'investissement, l'inadéquation de certaines politiques de développement, allégations de non effectivité du cadre législatif et réglementaire en vigueur, un dialogue civil insuffisant.

Partant de ce diagnostic, le CESE identifie cinq enjeux fondamentaux pour libérer la dynamique de développement et consolider la démocratie. Ils concernent le **pilotage des politiques publiques locales** pour les orienter vers la création de richesse et de l'emploi et vers une plus grande transparence, équité et justice sociale; **le recentrage du bénéfice des ressources de la région** sur les besoins fondamentaux des citoyens de ces provinces; la protection de l'environnement et l'engagement en faveur du **développement durable**; la

valorisation du référentiel culturel régional et le renforcement de sa contribution au développement et le **rétablissement de la confiance et la consolidation du lien social et de la cohésion** entre toutes les composantes de la population par des mesures et des mécanismes appropriés.

Le **rapport reste encore ouvert** aux observations des parties prenantes et constitue un cadre pour le **recueil des propositions** d'amélioration et l'identification des inflexions majeures à apporter au modèle de développement en vigueur.